

CERTIFICAT DE CAPACITE

Maître d'ouvrage : CONSEIL GENERAL DE L'ISERE

Maître d'œuvre : DIRECTION DES ROUTES

Lieu du chantier : Déviation de Villette d'Anthon, construction de trois ouvrages d'art.

Nature des travaux réalisés par l'entreprise :

Je soussigné, Florent Michel, chef du service maîtrise d'œuvre, atteste que les travaux décrits ci après ont été réalisés par :

AGOR- Le Jarry – 53 220 Saint Ellier du Maine, représenté par M.BARASCUD.

L'entreprise AGOR était le mandataire du groupement d'entreprises AGOR-RMF.

Nature des travaux réalisés par l'entreprise :

Construction de trois ouvrages d'art en béton armé de type PICF dans le cadre des déviations de Janneyrias et de Villette d'Anthon.

Montant des travaux réalisés par le groupement :

990 000 € HT soit 1 184 000 € TTC

Dont travaux réalisés par le mandataire AGOR :

762 000.00 € HT soit 911 352€ TTC.

Nature des travaux effectivement réalisés par l'entreprise AGOR :

Béton :	910 m3	Coffrages :	2 500 m2
Acier :	108 tonnes	Etanchéité :	297 m2

Lieu du chantier :

Villette d'Anthon et Pusignan

Période d'exécution des travaux : janvier 2010 à juin 2010

Les travaux ont été exécutés suivant les règles de l'art et leur règlement n'appelle aucune observation particulière.

Fait et délivré sur demande de l'entreprise, pour servir et valoir ce que de droit.

Nom du signataire et signature :

Le Chef du service Maîtrise d'Oeuvre,


Florent Michel
V ROBERT p i

